

Élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Extraits du
programme régional
Europe Écologie Auvergne



<http://auvergne.regions-europe-ecologie.fr>

8 bis rue Rameau - 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 41 02 89

Liste conduite par **Christian Bouchardy**

pour la **TRANSFORMATION ECOLOGIQUE**
de l'Auvergne



NOS QUATRE PRIORITES POUR LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE DE L'AUVERGNE

Priorité 1. Une région mobilisée pour la Conversion écologique de l'économie
Economie / Formation professionnelle / Recherche

Priorité 2. Environnement et Climat : la région s'engage
Environnement / Transports / Energies / Logement

Priorité 3. Une région garante de l'équilibre entre les territoires et entre les habitants
Aménagement du territoire / Vie associative-Sports-Culture / Lycées

Priorité 4. Une région citoyenne, responsable et ouverte sur le monde
Démocratie participative / Coopération inter régionale et décentralisée / Moyens généraux

Notre programme est construit sur la base du budget actuel du Conseil Régional (660M€ en 2010), par redéploiement des crédits.

Priorité 1. Une région mobilisée pour la Conversion écologique de l'économie

La Région prépare l'avenir. Pour conforter les emplois en Auvergne et en créer de nouveaux, la Région doit encourager les éco-activités et accompagner la transition des secteurs en crise. La modernisation écologique de l'ensemble des activités productives et de services est l'urgence.

250 M€ seront mobilisés sur cette urgence en 4 ans. Ce n'est pas un Plan de relance, c'est un Plan de transformation de l'économie régionale.

Engagement n°1 > AIDES ECONOMIQUES : au service de l'emploi local et durable

► Maintenir et créer des emplois socialement utiles, non délocalisables, ce n'est pas courir après des usines multinationales qui partiront aussitôt les subventions empochées. L'économie de demain est une économie de proximité.

- **Dans les secteurs et les territoires en crise**, la Région propose des Etats Généraux de l'emploi avec toutes les parties prenantes et signe des Contrats de conversion et d'économie locale pour financer les nouvelles priorités économiques
- **Les aides aux entreprises** doivent servir à améliorer les conditions de travail, à dynamiser les filières locales, à réduire les pollutions. L'argent public de la région ne doit plus financer le capital des entreprises, mais accompagner les mutations, sous forme d'avance remboursable de préférence.
- **Economie solidaire** : 1€ de la région pour 1€ des salariés pour les reprises d'entreprises sous forme coopérative. Cet effet de levier de la Région évite les délocalisations et maintient les capacités productives
- Labelliser, promouvoir et mettre en réseau **les entreprises éco responsables**
- **Forêt-Bois** : cette filière à fort potentiel d'emplois et de valeur ajoutée doit être aidée
- Un **tourisme** pour tous, créateur d'emplois en toutes saisons

AGRICULTURE

Accompagner les agriculteurs dans les mutations indispensables. Pour que le monde agricole réponde mieux encore aux aspirations de la société (une nourriture saine, sans OGM ni pesticides), la région doit aider l'agriculture paysanne et biologique, et encourager l'accès au foncier, favoriser les circuits courts.

0€ sur les OGM en plein champ.

Le PS promet 2 000 emplois verts, l'UMP 4 000 ! Stop à la démagogie !

Arrêtons les surenchères, soyons honnêtes et responsables ! Ce n'est pas à la Région d'embaucher mais aux entreprises, aux coopératives, aux services publics ou aux associations. La Région doit favoriser l'émergence de ces emplois ; elle doit surtout faire en sorte que **TOUS** les emplois évoluent vers moins d'impact sur le climat et l'environnement, vers de meilleures conditions de travail, de rémunération et de dialogue social.

Engagement n°2 > LA FORMATION AU SERVICE DE LA CONVERSION DE L'ECONOMIE

► La formation est le levier décisif des Régions pour transformer l'économie et faire émerger des emplois nouveaux. Grâce à la formation, la Région peut à la fois transformer et protéger, pour que la mutation économique n'exclue pas les plus fragiles.

Notre politique de formation renforce les personnes, les filières, les territoires, les outils de formation, orientation et insertion.

- **Priorité absolue** : accompagner les publics les plus fragilisés en amont et en aval de leur formation professionnelle, et jusqu'à l'emploi
- **Accompagner la conversion écologique** par les fonds de formation
- **Faire de l'AFPA**, des GRETA et CFPPA les laboratoires de la conversion écologique de l'industrie et de l'agriculture. Ouvrir les ateliers des **lycées technologiques** à la formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés
► *A la Libération, l'Afpa a formé les ouvriers à la reconstruction de la France. Après Copenhague, les acteurs publics de la formation peuvent être les outils de la transformation écologique = c'est un rendez-vous avec l'histoire !*
- **Aider financièrement les stagiaires** de la Formation professionnelle : hébergement, mobilité...
- **Impulser des formations** sur les nouveaux métiers et sur l'économie sociale et solidaire

Les autres candidats parlent de créer un **Service public régional de la formation**

Or, ce service public existe déjà, il a été créé au cours du mandat, sur la demande insistante des élus Verts !

Voici une promesse que nous ne ferons pas, puisqu'elle est déjà réalisée...

LES FILIERES PORTEUSES D'AVENIR

Des emplois stables, non délocalisables, assis sur une demande durable :

- Aide à la personne, métiers paramédicaux ;
- Filière bois, dont entretien des bois ;
- Agriculture biologique ;
- Bâtiment : économies d'énergie, isolation thermique, efficacité énergétique
- Energies renouvelables
- Consommation durable : entretien, maintenance, réparation, réemploi (électroménager, ordinateurs), recyclage
- Régénération de la biodiversité
- Transports en commun
- Ecotourisme diffus

Engagement n°3 > RECHERCHE : ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

• **Financer en priorité la recherche publique** orientée sur la reconversion écologique de l'économie territoire, l'adaptation aux changements climatiques, la santé, l'environnement. **Viser l'excellence internationale** de l'Auvergne sur la conversion écologique

► *Des financements européens vont bientôt venir financer cette orientation de la recherche publique : nous les mobiliserons à leur maximum.*

- **Créer des pôles de coopération** entre chercheurs
- **Innovation** : conditionner les aides à l'avis d'un Comité d'éthique
- Promouvoir une recherche **participative citoyenne** garante du principe de précaution

Priorité 2. Environnement et Climat : la région s'engage

► **Transports et bâtiments sont les premières sources d'émission de CO². En investissant massivement sur 10 ans, la Région préserve le climat, crée de l'emploi et réduit la facture pour les usagers (chauffage, frais de transports...).**

Engagement n°4 > UN PLAN 'TRANSPORTS & MOBILITE' POUR TOUS LES AUVERGNATS

- Après le 1er Plan Rail 2010-2013, **un 2nd plan Rail de 250M€ pour le TER** (financé par RFF, Etat, Région) pour améliorer le service et les infrastructures (voies, gares, parkings) et accroître fortement la fréquentation = objectif **+10% par an**
- **Des mesures sociales** : extension du Billet solidarité ; création d'une carte « Famille » : 50% de réduction dès lors que deux personnes de la famille voyagent ensemble
- L'appui **aux initiatives locales** : transport à la demande, covoiturage, actions citoyennes/associatives
- Le soutien à un **dispositif régional d'autopartage**
- La reconquête du **fret ferroviaire** : études, soutien à la création d'opérateurs de proximité, un volet fret pour la filière Bois, soutenir un axe fret Lyon/Nantes
- **Favoriser les modes de déplacement doux** : un réseau régional de voies cyclables, des parcs à vélo sécurisés dans les gares, davantage de places 'vélo' dans les TER

EXTENSION DU BILLET SOLIDARITE

Actuellement, le Billet Solidarité offre 75% de réduction aux bénéficiaires des minima sociaux.
Il sera proposé aux salariés au SMIC et étendu à toute la famille pour les trajets pris en commun le week-end.

Engagement n°5 > RECONNECTER L'HUMAIN AVEC SON ENVIRONNEMENT, C'EST VITAL !

SANTÉ

+ **Un projet régional « Santé / Environnement »** qui recouvre l'éducation à la santé, l'alimentation, l'habitat (matériaux sains) et la santé au travail

+ **Lutter pour l'accès aux soins** en agissant avec les professionnels de la santé et les usagers pour un véritable service public de la santé

- Activer le **Plan Biodiversité** adopté en 2009, et doter l'Auvergne d'outils de protection et de gestion : création de **deux parcs naturels régionaux** de plus (Aubrac et Haut-Allier), de réserves naturelles, de trames vertes et bleues qui s'imposeront aux autres aménagements du territoire
- **Eau** : protéger les bassins versants des lacs et rivières ; faire appliquer le principe pollueur/payeur
- Encourager **l'éducation à l'environnement** pour tous, s'appuyer sur l'expérience des associations

Engagement n°6 > UN GRAND CHANTIER DE RENOVATION DES BÂTIMENTS ET DES LOGEMENTS

► Mobiliser les entreprises locales pour la sobriété énergétique.

Après avoir encouragé les constructions exemplaires à basse consommation au cours du premier mandat, il s'agit maintenant de s'attaquer à la rénovation : c'est là qu'il y a le plus à faire pour économiser l'énergie.

L'investissement atteindra **100M€ / an d'ici 2014** (actuellement plafonné à 60M€)

- **20% des lycées** en très haute performance énergétique (Négawatt) et environnementale en 2014, et 100% en 2020. Des gains réinvestis au fur et à mesure

- Doublement des budgets dédiés au **logement social et au logement étudiant**

- **Centres de vacances** et de loisirs : investissements en Très Haute Qualité Environnementale pour un tourisme qui privilégie qualité et proximité

► *Le financement régional d'autres bâtiments (CFA, Universités...) sera soumis au principe d'**éco-conditionnalité**, principe appliqué par la Région depuis 2009 grâce aux élus Verts. Ainsi, tout bâtiment financé par la région devra notamment atteindre une efficacité énergétique supérieure de 20% à la norme en vigueur (la région ne finance pas le respect des normes puisqu'il est obligatoire, elle finance l'effort supplémentaire)*

UNE DEPENSE PUBLIQUE VERTUEUSE

Investir dans les bâtiments, cela permet :

- * de remplir les carnets de commande des entreprises locales
 - * de soutenir les filières de matériaux sains
 - * de faire des économies de fonctionnement pour la région notamment pour le chauffage des lycées. Ces économies sont réinvesties au fur et à mesure (cercle vertueux)
 - * de faire des économies pour les occupants (chauffage, eau, etc.) des logements
- C'est un exemple de saine gestion de l'argent public.

Engagement n°7 > UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR L'ENERGIE

- **Plan Climat** : réussir en Auvergne les ambitions de Copenhague

- Soutien aux **projets** d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable portés par des **citoyens** (associations, SCIC...)

- Soutenir de nouvelles technologies pour de **nouvelles ressources** (géothermie profonde...)

Priorité 3. Une région garante de l'équilibre entre les territoires et entre les habitants

► Agir au plus près des besoins, en valorisant toutes les richesses locales, en prenant appui sur les services publics.

Engagement n°8 > DE NOUVELLES PRIORITES POUR LES TERRITOIRES AUVERGNATS

► La région doit devenir le vrai chef de file des politiques locales afin de rendre ses territoires plus écologiques et plus attractifs. Elle financera l'animation au sein des Pays pour faire émerger et accompagner les projets. Cela bénéficiera à tous les Auvergnats.

Dans les Contrats de Pays, la **priorité** sera donnée au financement de transports alternatifs, à l'accueil de nouveaux habitants, au télétravail, aux Plans Climat, à l'agriculture paysanne, à une gestion économe du foncier, à l'action sociale

SENIORS

Le 3^{ème} âge, une question d'avenir. Par sa politique de transport, de services à la personne, de santé, d'aménagement du territoire, la Région agit pour lutter contre les dépendances.

Engagement n°9 > VIVRE ENSEMBLE : CULTURE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

- Aide à l'**emploi associatif** et à l'encadrement des activités (formation...)
- Soutien aux **activités culturelles** sur le territoire. Faciliter l'accès aux équipements (matériels, salles), développer les résidences d'artistes
- Soutien au **sport** scolaire et partenariat avec les ligues sportives
- Une **Université populaire** d'Auvergne pour promouvoir l'accès aux savoirs pour tous

Engagement n°10 > DES LYCEES ECO-RESPONSABLES ET OUVERTS

- Des **cantines** se fournissant de plus en plus en **produits biologiques ou locaux**
- Des **lycées ouverts** aux associations locales
- Des projets « **culture** » dans les lycées
- Un **plan vélo** pour les lycées

Priorité 4. Une région citoyenne, responsable, ouverte sur le monde

► Les élus écologistes se battent pour une démocratie vivante, reconnectée avec le citoyen. Ils défendent notamment la clause de compétence générale qui permet à la collectivité une certaine liberté dans la conduite de ses politiques

Engagement n°11 > POUR UNE DEMOCRATIE VIVANTE ET TRANSPARENTE

- Par une **démarche participative**, impliquer les citoyens dans la décision. Un second « **Agenda 21** », plus participatif, sera le pilier des engagements régionaux
- **Renforcer les instances de concertation** (conférences citoyennes, comités de ligne, comités d'éthique pour les financements de recherche, Conseil de développement des Pays ...) mais aussi bien sûr les Etats généraux de l'emploi régional dès le début de mandat
- Avec la réforme de la Chambre régionale des comptes, instituer un **contrôle citoyen** du budget

Engagement n°12 > LE CONSEIL REGIONAL, UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

- Un **employeur** exemplaire : parité, formation, diversité, handicap...
- Un **acheteur** exemplaire : responsabilité sociale et environnementale dans les achats publics
- Un **acteur financier** exemplaire : la gestion de dette doit être éthique et transparente (pas d'emprunt toxique, pas de banque ayant pied dans les paradis fiscaux)

Engagement n°13 > LA CITOYENNETE, DU LOCAL AU MONDIAL

- Des **relations Nord-Sud** sous le signe de la coopération et de la solidarité
- Un Schéma de développement de la **culture et de la langue occitanes**, des coopérations entre régions occitanes
- Faire du **Massif central**, une terre d'innovation et de solidarité interrégionale

En réponse aux attaques contre la démocratie (réforme des collectivités locales), contre la justice (carte judiciaire, réforme des Chambres des comptes...),

En réponse au mouvement de recentralisation opéré par Nicolas Sarkozy avec sa réforme des collectivités locales,

Il est urgent de redonner de la force à la démocratie locale, au plus près du citoyen, à la fois pour préparer les choix, les contrôler et les évaluer